

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 10 décembre 2015

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Olivier BROCOT Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Michel PIRAT, Sylvie LONG.

Excusés : Pascal CHEVAILLIER (pouvoir à Valérie GUYON), Virginie GAGNEUX (pouvoir à Gérard MOREL).

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a** :

- émis un avis favorable (à 10 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 BLANCS) au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, concernant la fusion de 7 Intercommunalités : Bourg en Bresse Agglomération, Canton de St Trivier de Courtes, Canton de Coligny, Montrevel en Bresse, Bresse Dombes Sud Revermont, La Vallière, Treffort en Revermont ;
- exprimé son soutien au Syndicat Mixte de Crocu en se prononçant CONTRE (à l'unanimité) la fusion du Syndicat Mixte de Crocu avec Organom ;
- autorisé Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de l'Ain, et auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les travaux d'extension du réseau assainissement, chemin des Communes ;
- accepté de louer le logement communal situé 113 place du 14 juin 1944, bâtiment de l'école, à Monsieur Serge BRUCHON, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- validé le devis de la SARL LES MORELLES de Polliat concernant la haie du Cimetière, pour un montant de 2 860.28 euros T.T.C. ;
- pris connaissance de la journée « Portes ouvertes » consacrée aux Temps d' Activités Périscolaires, le 17 décembre, organisée par la commission « Affaires scolaires » ;

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON